



## Les services d'aides roulantes à la mobilité et leurs dispositifs d'installation et de positionnement

Intégrer la fourniture de fauteuils roulants aux prestations de réadaptation : Focus sur les contextes d'urgence

Juin 2013

**HANDICAP  
INTERNATIONAL**

### À propos de Handicap International

« Handicap International est une organisation de solidarité internationale indépendante et impartiale, qui intervient dans les situations de pauvreté et d'exclusion, de conflits et de catastrophes. Œuvrant aux côtés des personnes handicapées et des populations vulnérables, elle agit et témoigne, pour répondre à leurs besoins essentiels, pour améliorer leurs conditions de vie et promouvoir le respect de leur dignité et de leurs droits fondamentaux. »

[www.handicap-international.org](http://www.handicap-international.org)

### À propos de ce brief

**Une publication de Handicap International**  
Direction des Ressources Techniques  
14, avenue Berthelot  
69361 Lyon Cedex 07  
France

#### Auteurs

Isabelle URSEAU  
Sarah SHELDON  
(Motivation)

#### Édition

Michael GUY  
Pôle Management des connaissances  
[publications@handicap-international.org](mailto:publications@handicap-international.org)

#### Mise en page

Stéphanie DEYGAS

Ce brief est une introduction au document cadre du même nom, avec un focus sur les contextes d'urgence. L'intégralité du document cadre est disponible sur Skillweb :

[http://www.hiproweb.org/uploads/tx\\_hidrtdocs/DC09AidesRoulantes.pdf](http://www.hiproweb.org/uploads/tx_hidrtdocs/DC09AidesRoulantes.pdf)



### Messages clés

- **Aides roulantes à la mobilité et dispositifs d'installation et de positionnement (ARM/DIP) :** fauteuils roulants, dispositifs d'installation et de positionnement, systèmes de soutien à la position assise et tricycles.
- **Fauteuil roulant approprié :** répond aux besoins de l'utilisateur et à son environnement ; offre une adaptation et un maintien postural adéquats ; assure sécurité et résistance ; est disponible localement ; peut être obtenu localement et dont l'entretien et les services sont assurés de manière continue dans le pays, à un coût le plus économique et accessible possible.

Les ARM/DIP constituent un élément clé des programmes de Handicap International. La prestation d'ARM/DIP ne se réduit pas à la livraison d'un produit ; il s'agit de rendre l'inclusion et la participation possibles. Cela constitue une condition préalable importante à l'élimination de la pauvreté, puisque sans ARM/DIP, de nombreuses personnes ne peuvent pas participer à la vie sociale et économique.

**L'approche pour les ARM/DIP dans des contextes d'urgence et de développement est globalement similaire.** Ainsi, les huit étapes pour la prestation de services (décrites dans le chapitre 3 du Guide de l'OMS pour les services de fauteuils roulants) sont à suivre, mais dans les situations d'urgence et de crise chronique, ces étapes seront réalisées plus rapidement et avec l'objectif de parvenir à un service plus complet établi dans les six mois. L'approche dans un contexte de reconstruction se rapprochera plus de celle d'un contexte de développement.

**La principale différence entre les contextes de développement et d'urgence concerne les équipements d'ARM/DIP utilisés. Dans un contexte d'urgence, Handicap International se réfère spécifiquement aux « fauteuils roulants », par opposition aux ARM/DIP.** Handicap International se concentre donc sur la fourniture de fauteuils roulants en raison de contraintes de temps et opérationnelles. La priorité est accordée à la mobilité vitale grâce à l'octroi d'un fauteuil roulant, par rapport à la prestation de services d'ARM/DIP qui peuvent prendre plus de temps à délivrer ou être moins pratiques à utiliser dans les situations d'urgence.

**Handicap International garantit que des services de fauteuils roulants à plus long terme puissent être établis, ou continuent à exister, à mesure que l'urgence évolue vers la reconstruction et le développement.**

# Pourquoi intervenir dans la fourniture d'ARM/DIP en situation d'urgence ?



## Article 11 de la Convention des Nations Unies relatives aux Droits des Personnes Handicapées (CDPH)

Cet article mentionne les obligations des États Parties à prendre « toutes mesures nécessaires pour assurer la protection et la sûreté des personnes handicapées dans les situations de risque, y compris les conflits armés, les crises humanitaires et les catastrophes naturelles. »<sup>1</sup> Inclure les besoins des personnes handicapées à toutes les étapes du processus de gestion des catastrophes, en particulier lors de la planification et de préparation, peut réduire considérablement leur vulnérabilité et accroître l'efficacité de l'intervention et des efforts de reconstruction<sup>2</sup>. Par ailleurs, il ne suffit pas de sauver des vies, il faut aussi améliorer le fonctionnement, l'indépendance et la qualité de vie pour les plus chanceux qui survivent<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> CDPH, 2006

<sup>2</sup> UN Enable, Disability, natural disasters and emergency situations

<sup>3</sup> Burns, O'Connell, Landry, Spinal Cord Injury in Post-earthquake Haiti

## Importance et contexte

Les catastrophes naturelles et les conflits, même si imprévisibles, se produisent régulièrement ; aucune partie du monde n'est épargnée, et les interventions d'urgence doivent être globales, souples et rapides. Les catastrophes entraînent des morts ou des blessés. Les conflits et les catastrophes naturelles sont une cause importante d'incapacité due à une augmentation des blessures, à un manque de soins médicaux et à une perturbation des services de soins de santé.

Les anciens combattants devenus handicapés suite à la guerre en Éthiopie et en Érythrée au début des années 1990 sont estimés respectivement à 18 000 et 45 000. De récents séismes ont entraîné un très grand nombre de victimes : en Haïti, environ 200 000 personnes vivent avec une incapacité à long terme suite au tremblement de terre en 2010 ; et à la suite du séisme du Sichuan de 2008, environ 20 000 personnes sont devenues handicapées de façon permanente.

Parmi les nombreux blessés, un nombre important aura besoin d'utiliser de façon permanente ou temporaire un fauteuil roulant. En plus de ces blessés, les personnes handicapées, qui sont parmi les plus vulnérables dans ces situations, perdent parfois leur ARM/DIP, si bien qu'elles ne peuvent pas accéder aux services d'urgence (nourriture, abris et soins médicaux).

L'inclusion des personnes handicapées ne peut se faire sans fauteuils roulants appropriés pour les situations d'urgence. Toutefois, dans ces contextes, les fauteuils roulants mettent souvent du temps à être livrés. Ceux de seconde main de type hospitalier répondent rarement aux normes internationales. Ils ne sont pas conçus pour les environnements difficiles typiques des situations d'urgence. Ils ne peuvent pas être adaptés à l'utilisateur, et n'ont pas de maintien ou de coussins de qualité qui aident à prévenir les complications potentiellement mortelles telles que les escarres.

Handicap International et Christoffel-Blindenmission (CBM) constatent qu'il n'y a pas de fauteuils roulants appropriés actuellement disponibles pour répondre aux besoins des personnes qui sont blessées ou qui ont perdu leur ARM/DIP lors d'une situation d'urgence. C'est pourquoi les personnes qui ont besoin de fauteuils roulants (soit avant, soit du fait de l'urgence) sont parmi les groupes les plus vulnérables : immobilisées, exclues des activités de secours, dépendantes des autres et à risque de complications de santé graves. Appropriés, abordables et légers, les fauteuils roulants d'urgence sont essentiels au lendemain d'une catastrophe. Ils vont permettre aux victimes d'accéder aux services de secours, elles ont ainsi de plus grandes chances de survie. Ils offrent une solution temporaire jusqu'à ce que la fourniture de fauteuils roulants à plus long terme et pérenne puisse se développer.

## Nos objectifs

Dans un contexte d'urgence, la prestation de services de fauteuils roulants a pour objectif d'**aider à la survie des victimes d'une situation d'urgence** ; et d'**assurer des moyens élémentaires de mobilité** jusqu'à ce que des services complets d'ARM/DIP soient mis en place ou rétablis.

Handicap International estime que la fourniture de fauteuils roulants bien ciblée dans les situations de crise :

- ⇒ réduit la surcharge des services de santé
- ⇒ ouvre des perspectives pour le suivi des personnes en ambulatoire
- ⇒ facilite la mobilité des personnes et de leurs familles en cas de déplacements successifs
- ⇒ évite l'isolement des personnes blessées ou handicapées
- ⇒ permet aux personnes handicapées de participer aux activités de secours
- ⇒ soulage les familles d'une partie de la charge de travail, ce qui leur laisse plus de temps pour les activités assurant leur subsistance
- ⇒ contribue au rétablissement psychologique
- ⇒ contribue à renforcer les mécanismes de réaction et d'adaptation (le "coping") et la reconstruction des familles.

**Une fourniture rapide de fauteuils roulants peut engendrer l'ensemble de ces résultats.**

## Pourquoi Handicap International ?



### Exemples de projets

#### Situations d'urgence

- Tsunami au Sri Lanka en 2004 - Des fauteuils roulants ont été fabriqués localement.
- Tremblement de terre au Pakistan en 2005 - Des fauteuils roulants de la 'Wheelchair Foundation' ont été importés.
- Tremblement de terre en Haïti en 2010 - Une formation de base générale relative aux fauteuils roulants a été dispensée aux professionnels, en utilisant les fauteuils roulants existants importés (tels que le 'Rough Rider', des produits de 'Motivation' et des fauteuils roulants de type hospitalier).

#### Développement

- Liban, atelier 'Arc en Ciel', Burkina Faso, atelier 'Zongo' (1997-2003) - Aide à la fabrication de fauteuils roulants et tricycles, par soutien direct ou de préférence par un soutien offert aux installations existantes via des partenariats visant à assurer la qualité et la pérennité.
- Philippines (2004-2010) - Soutien à la création d'une usine de fabrication de fauteuils roulants pour tester la production de masse comme alternative à la production dans les centres orthopédiques.
- Afrique de l'Ouest (2009-2012) - Appui à la diversification des équipements (produits localement ou importés) et aide accordée aux producteurs partenaires, pour développer leurs compétences grâce à des cours régionaux de formation.

#### Politique

- Handicap International a contribué à l'élaboration du module de formation de l'OMS relative aux fauteuils roulants, en participant au groupe de travail de l'OMS.

Actuellement, d'autres services de réadaptation, comme les services de prothèses et d'orthèses (P&O), sont mis en place par des organisations comme Handicap International au lendemain d'une catastrophe, mais les services de fauteuils roulants restent souvent sous-représentés. Le secteur P&O peut intégrer la fourniture de fauteuils roulants dans ses activités existantes, car il s'agit d'une simple extension de ce qui se fait déjà, l'évaluation et l'installation d'un fauteuil roulant d'urgence étant plus rapide et plus simple que la fourniture d'une orthèse ou d'une prothèse provisoire. Une étude mandatée par Handicap International en Haïti a révélé que les fauteuils roulants distribués ont été particulièrement insuffisants en termes de conception, de durée de vie, d'adaptabilité, de qualité et de disponibilité : or il s'agit de critères essentiels pour ce produit. Un fauteuil roulant approprié et innovant, spécialement conçu pour être utilisé dans des contextes d'urgence et fourni rapidement, peut sauver des vies et accroître l'autonomie des personnes blessées et handicapées en leur offrant de la mobilité et du confort d'assise. Il s'agit d'un point de départ pour une réadaptation efficace, qui doit aussi s'assurer que la fourniture de fauteuils roulants à long terme et appropriés est prévue dès le début de l'intervention humanitaire.

#### Quel est le lien avec Motivation ?

Le **Guide pour les services de fauteuils roulants de l'OMS** a été publié en 2008 à la lumière de la reconnaissance mondiale des besoins en ARM/DIP, et de la nécessité de disposer de solutions pratiques. Plus de 25 experts en fauteuils roulants ont participé à la conception de ce guide. Handicap International et Motivation ont été impliquées à différents stades et niveaux, et cela a renforcé la connaissance et la reconnaissance mutuelles qui existaient déjà, ainsi que les possibilités de collaboration. Le développement ultérieur d'un projet commun appelé « L'initiative pour la mobilité en Afrique de l'Ouest (WAMI) » a renforcé la collaboration entre les deux organisations et a révélé la nécessité d'élaborer une politique plus spécifique à nos contextes opérationnels. Lors d'un projet mené grâce à un petit financement, Motivation a conçu et testé le premier fauteuil roulant spécifique aux situations d'urgence, qui répond aux recommandations du Guide pour les services de fauteuils roulants de l'OMS et aux parties concernées de la norme ISO 7176. Ce fauteuil roulant est solide, facilement transportable, ajustable, adapté pour les terrains accidentés, et disponible à un coût abordable pour permettre aux organisations d'atteindre le maximum de personnes en cas d'urgence. Certaines des organisations de praticiens les plus expérimentées du monde, y compris Handicap International, ont demandé que ce produit soit développé par Motivation. Les usagers de fauteuils roulants ont participé en 2006 à une conférence sur les fauteuils roulants<sup>1</sup> destinée à enrichir le Guide pour les services de fauteuils roulants de l'OMS qui doit guider toutes les interventions en lien avec les fauteuils roulants. **Motivation** est devenue l'un des partenaires privilégiés du réseau de la Fédération. En pratique, cela signifie que Motivation a les rôles suivants :

- Conseiller Handicap International en matière d'ARM/DIP,
- Fabriquer et fournir une gamme de produits, en conformité avec le Guide de l'OMS pour les services de fauteuils roulants,
- Former des ressources.

<sup>1</sup> 2006 Wheelchair Consensus Conference, International Society for Prosthetists and Orthotists, OMS, USAID.

# Comment Handicap International travaille dans le domaine de la fourniture de fauteuils roulants en situation d'urgence ?

Dans un contexte d'urgence, Handicap International défend le principe de la fourniture d'un fauteuil roulant à toutes les personnes en ayant besoin, que ce besoin ait été causé par la crise en question ou qu'il ait existé auparavant.

Lors de la distribution d'ARM/DIP, Handicap International recommande de prêter une attention particulière au suivi de l'utilisateur, soit parce qu'une aide orthopédique pourrait être nécessaire à une date ultérieure (nécessité d'orienter la personne), soit parce que son état physique pourrait aggraver la situation de handicap ou même mettre sa vie en danger (par exemple pour des personnes ayant une lésion médullaire).

Les méthodes d'intervention de Handicap International spécifiques aux fauteuils roulants en situation d'urgence sont détaillées dans le document cadre complet et suivent le Guide pour les services de fauteuils roulants de l'OMS. Au sein de chaque section décrite ci-dessous, sont étudiés 'la qualité', 'l'accès' et la 'pérennité' :

## 1/ Les produits

Dans un contexte d'urgence, Handicap International travaille avec des fauteuils roulants qui sont adaptés aux utilisateurs jusqu'à ce qu'une évaluation complète des services soit réalisée (dans les six mois).

- Stocks de fauteuils roulants appropriés pour les cas d'urgence dans des plateformes logistiques régionales.

## 2/ Les services

Dans un contexte d'urgence, Handicap International offre des services de fauteuils roulants appropriés et rapides à ceux qui en ont besoin, avec, en perspective, des services d'ARM/DIP complets à initier dans les six mois suivant la situation d'urgence.

## 3/ Les compétences professionnelles

Tout le personnel de Handicap International fournissant des fauteuils roulants dans un contexte d'urgence bénéficie d'une formation à la prestation de services de fauteuils roulants qui soit actualisée.

## 4/ Stratégie et planification

Handicap International s'assure que la fourniture de fauteuils roulants est planifiée de façon appropriée et collaborative, depuis l'origine de la situation d'urgence, pour garantir que des services de fauteuils roulants à plus long terme puissent être établis, ou continuent à exister, à mesure que l'urgence évolue vers la reconstruction et le développement.

- Des travaux seront également entrepris afin d'élaborer un modèle pour intégrer les fauteuils roulants d'urgence dans les programmes de préparation aux désastres.
- Le lien entre la phase d'urgence, la phase de reconstruction et la phase de développement doit être planifié dès le début d'une urgence afin d'assurer une continuité de services pour les personnes en fauteuil roulant.



### Perspectives pour 2013-2015

Pour la période 2013-2015, le Domaine Services de Réadaptation de Handicap International a prévu de renforcer l'alliance avec Motivation par l'intermédiaire de l'Alliance Handicap International-Motivation pour la Mobilité (HIMMA2), qui mettra l'accent sur la transformation du travail politique et stratégique en pratique opérationnelle dans trois domaines clés :

- S'axer sur le développement de services d'ARM/DIP dans des pays cibles pour tester sur le terrain la validité et l'applicabilité de la politique, de la stratégie et des outils créés lors de la Phase 1, à travers la structure de services « pilotes ». Les outils à tester seront, au besoin, modifiés, finalisés, valorisés et généralisés à l'ensemble de l'action de Handicap International.
- Prendre systématiquement en compte les ARM/DIP dans les revues de programmes de tous les pays et dans toutes les revues de programmes de réadaptation utilisant ce document cadre, ainsi que tout nouvel outil développé.
- Développer et fournir des fauteuils roulants d'urgence, et élaborer et assurer des interventions d'urgence.